

Procès verbale d'Assemblée générale de l'AMAPL'ANETH

L'assemblée générale de l'Amapl'aneth s'est tenue vendredi 28 février 2020 sous la présidence de Mme Agnès Ligot

Adhérents présents : Mmes et MM Arragnou, Blanes, Bardin, Touvet, Beuzon, Paquereau, Carré Moullet, Encellaz, Engel, Gastini, Ligot, Mace, Pene-Ramirez, Barbarino, Sakouvogui, Blant, Da Costa, Lhote, Roublin, Tanguy, Toitot, Zanini, Dunouvion, Jeumot, Lagrange, Roos, Narce, Paradis, Zakeossian, Guilgann, Ballon, Michon.

I Bilan financier

Le bilan est présenté par M. Sébastien Michon, trésorier

Balance au 1^{er} janvier 2019 : 1 064,16 €

Dépenses 2019		Recettes 2019	
Abonnement site internet	123,78	85 adhésions	1 275
Fournitures bureau	84,43	Subvention CA de la Brie	2 000
Festival Terre Avenir-	219,10		
Fête 10 ans	524,21		
Versement AMAP IDF	800		
Diver	89		
	1 840,52		3 275

Solde au 1^{er} janvier 2020 : 2 498,64

Bilan approuvé à l'unanimité

Il est proposé de maintenir à 15 € l'adhésion annuelle.

Approbation à l'unanimité.

II Bilan moral

Le bilan est présenté par Mme Ligot qui remercie les adhérents pour l'investissement qu'ils apportent tout au long de l'année, assurant les distributions de légumes, fromages, huile, laitages, œufs, pain, caissettes d'agneau, qui se font tous les samedi matin et un mercredi par mois.

Elle rappelle l'engagement de chacun à assurer 5 ou 6 distributions dans l'année, une des conditions majeures pour le bon fonctionnement de l'association

L'association a compté 85 adhérents pour lesquels il a été versé 800 € au réseau l'AMAP IDF au titre de cotisation pour 2019. Nous bénéficions d'une assurance qui couvre nos activités dans le cadre de cette affiliation.

Les actions 2019 :

- ▶ Participation au festival Terre Avenir les 7&8 septembre en partenariat avec les associations l'Affaire du Siècle ici, et Zéro Waste.
- ▶ Fête des 10 ans de l'association les 4&5 octobre. Après une soirée conviviale le vendredi, visites le samedi des vergers de la ferme de l'Abondance et de la chèvrerie de Laurence Nory.

La vie de l'association est suivie par le « collège », conseil ouvert à tous, qui se réunit plusieurs fois par an.

Il y a été discuté de l'évolution nécessaire de la gestion de l'association. Un logiciel, au coût de 6% du montant total des recettes nous a été proposé, qui n'a pas été retenu. M. Aragnou propose un programme qu'il a déjà expérimenté dans une autre AMAP. Il est envisagé de présenter les contrats sous une forme dématérialisée. M. Dunouvion propose son aide.

L'organisation des distributions est satisfaisante, cependant les nouveaux adhérents souhaitent avoir plus d'explications ou d'information.

Rappel : on prépare toujours les paniers des personnes absentes lors de la distribution.

Reprendre contact avec les Resto du Cœur pour un partage de panier.

Le calendrier du site « inscriptions aux distributions » sera amélioré.

Dépenses envisagées : nouvelles balances électroniques-, barnum, boîte à clef.

A cette date, il y a 42 contrats légumes, 40 de volailles et 42 d'œufs.

Actions 2020:

► Poursuivre notre collaboration avec d'autres associations et d'autres amap durant le festival Terre Avenir

► Renouveler nos visites chez nos producteurs

► Mener des opérations publiques de sensibilisation via des documentaires, des conférences, des débats, dans les limites de notre budget, afin promouvoir l'agriculture Bio de proximité et être actifs face à l'urgence climatique. Il est envisagé de se rapprocher du réseau AMAP IDF et du GAB (groupement agriculteurs biologiques), de réaliser des vidéos de nos producteurs.

Ce projet est adopté à l'unanimité moins 2 abstentions.

III Reconduction du bureau

Présidente/coordinatrice : Mme Ligot est reconduite dans ce poste.

Trésorier : M. Michon étant démissionnaire, la candidature de M. Franck Aragnou est approuvée à l'unanimité. Il est autorisé par sa présidente à faire fonctionner le compte de l'association l'Amapl'aneth dès son enregistrement par notre banque.

Les référents :

Philippe Paquereau → Ferme de l'Abondance

Jacques Ballon → Véronique, boulangère

Dikran Zakéosian et Frédéric Narce → chèvrerie de Laurence Noury

Agnès Ligot et Emilie Lagrange → Benoît Feyler

Hervé Bonet → agneaux de Nonville

Christiane Babault → miel

Céline da Costa → Séphora, chocolatière

Alain Blant → Huile olive

Alain Blant et Mireille Roos → ferme de la Bilouterie

Catherine Paradis gère les informations hebdomadaires

IV Interventions des producteurs

Chaque productrice donne des informations détaillées sur son travail et ses modes de productions.

Brigitte, de la Ferme des petits Bois, présente sa ferme familiale 20 vaches laitières nourries sur les 75 ha, ferme équipée d'un laboratoire de transformation et d'un magasin de vente. Ses produits : lait cru, yaourts, semoules, faisselles, fromages frais. Elle souhaite obtenir suffisamment de commandes pour des livraisons hebdomadaires. Elle insiste pour que tous les pots de verre des yaourts achetés lui soient rapportés, propres.

Véronique, boulangère, qui fait des livraisons bi mensuelles, espère élargir sa clientèle à l'ampl'aneth. Elle utilise de la farine bio ½ complète, pétrit à la main, et cuit à four à bois à chauffe directe pains, brioches.

Charlotte, qui exploite un verger de pommiers, pour pommes à couteau, jus, cidre brut/doux et vinaigre, proposera son contrat en septembre.

Séphora, chocolatière, propose des produits fabriqués avec du cacao sans traitement et équitables. Elle prépare : pâte à tartiner, truffes, mendiants, confiseries, plaques chocolat, pâtes de fruit, nougat, friture et œufs de Pâques. Elle demande que les pots de verre lui soit rapportés propres.

Benoît Feyler, maraîcher, Jean-Bertrand Brunet, aviculteur, Laurence, qui produit des fromages de chèvre, sont excusés.

L'ordre du jour étant épuisé l'assemblée générale est clôturée

La présidente de l'ampl'aneth :
Agnès Ligot

Le trésorier de l'ampl'aneth :
Franck Arragnou